

Le Pavillon Royal

Une fois passés la grille et le chemin d'accès, on découvrira l'ampleur du domaine créé par Bouret, intendant de Louis XV. Il fit édifier le Pavillon royal dans l'espoir d'y accueillir le roi lors de chasses royales... Dans ce parc d'une vingtaine d'hectares, très boisé autour d'une vaste clairière, on remarquera la composition des divers bosquets autour de celle-ci et la très belle perspective sur la Seine, sur la droite, depuis le chalet du XIX^{ème} siècle, qui est en attente de restauration, comme l'originale rocaille qui le supporte. Une partie du domaine est constituée de prairies, pâturées par les vaches de la ferme qui le borde. La grande clairière est aussi une prairie naturelle, où sont dessinés l'axe de l'Allée royale, qui s'achève ici, ainsi que des allées transversales. De place en place, des objets artistiques, souvent insolites, agrémentent désormais la promenade dans le parc.

Sur ce site, l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France a souhaité valoriser les aménagements paysagers originaux conçus aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. L'axe principal a été matérialisé, et rallie l'Allée Royale dont vous pouvez relire l'histoire sur le site même.



Pavillon Royal – Photo CP ®

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n°2415 OT

Départ : gare de Savigny-le-Temple
GPS : Long. Lat. : 48.59539, 2.58324
UTM : 31U 0469250 5382647

Accès : à 10 km au nord de Melun par la D 606

Informations pratiques : Transport : La gare de Savigny-le-Temple-Nandy est sur la ligne RER D Paris Gare de Lyon - Combs la Ville - Melun.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détrit.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



21.1 km



5 h 30



Jaune



Difficile



De gare en gare Boucle de Savigny-le-Temple



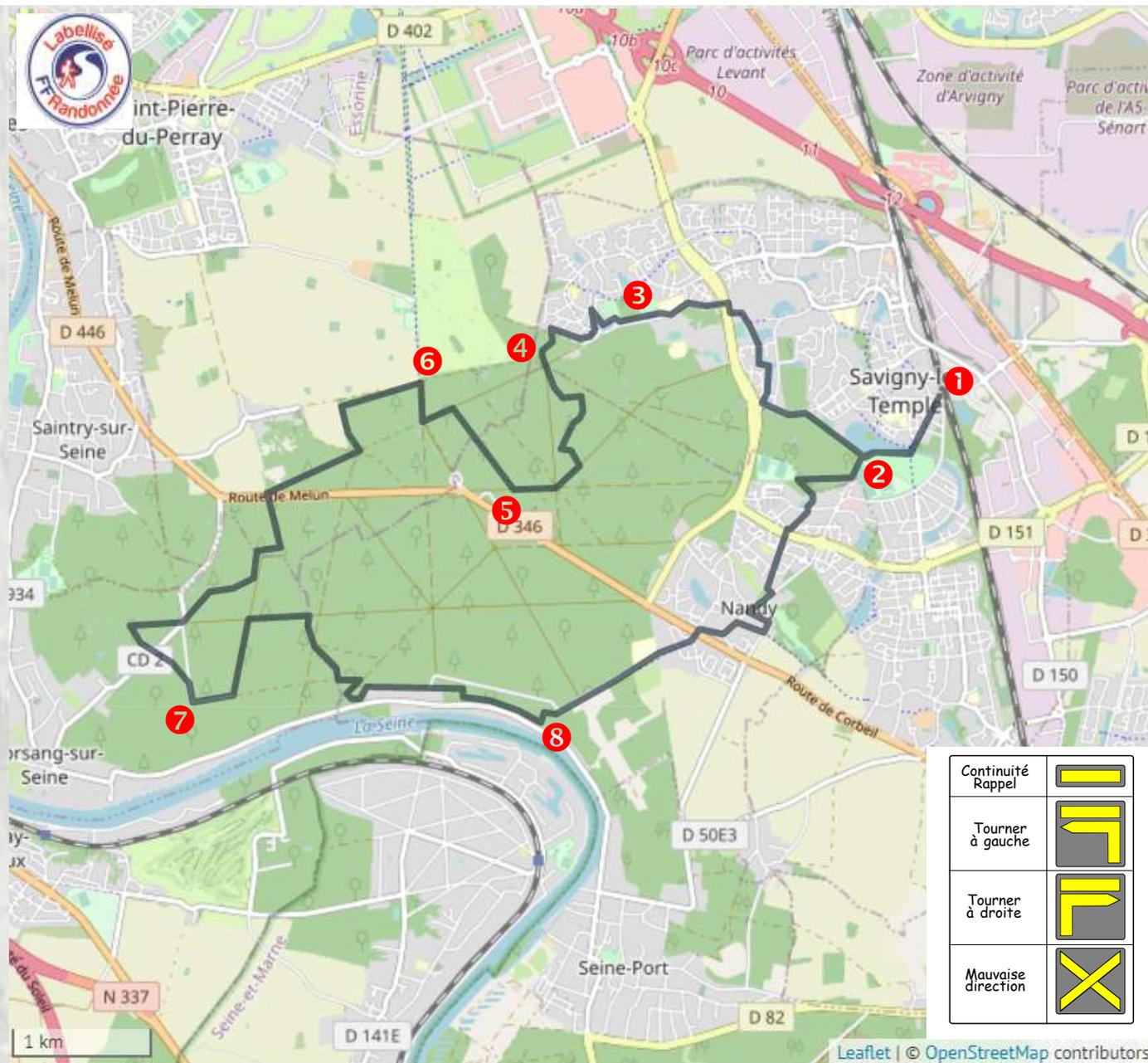
Forêt de Rougeau-Carrière du four à chaux – Photo CP ®

Ce circuit traverse la ville nouvelle de Sénart par ses canaux et ses bassins, visite la forêt de Rougeau et offre d'étonnants points de vue sur la vallée de la Seine.

Mise à jour - Mai 2025 -

Boucle de Savigny-le-Temple

- 1 Dos à la gare de Savigny-le-Temple-Nandy, côté ville, partir en biais à gauche. Longer la place Elisée-Reclus, continuer tout droit. Franchir la passerelle sur le canal, le suivre à droite.
- 2 Continuer à droite en lisière de bois, prendre la route à gauche.. Laisser la route à droite, suivre le sentier du même côté, le long des bassins et canaux. A la voie du TZEN, virer à gauche vers la D 50 puis à droite, franchir la passerelle sur la route.
- 3 Côtoyer le parc du château de La Grange à gauche, suivre par la droite le canal, le bassin. Franchir le pont à gauche, tourner à gauche le long du canal.. Couper une rue pour longer à droite un autre canal Au bout, virer à gauche et entrer dans la forêt.
- 4 Traverser le carrefour. Après 50m, suivre le sentier à gauche. Il zigzague de mare en mare. Tourner à droite dans la route et, au carrefour, à droite dans la route de Corbeil à la forêt d'Arqueil (troisième) à droite.
- 5 Emprunter le troisième sentier à droite, la route Tournante à gauche et le chemin à droite.
- 6 Tourner à gauche en lisière. Suivre celle-ci à gauche, virer à droite dans la route et couper la D 346. Après 100 m, emprunter le chemin à gauche. Il fait un angle à gauche, à droite puis à gauche et débouche au croisement de routes. Suivre l'allée des tilleuls à droite
- 7 Emprunter le chemin à gauche et la route à droite. Virer 2 fois à gauche pour la route des Bruyères puis dans la route à droite.. Descendre à droite le long du ravin du gouffre. Au 2eme croisement de sentiers, escalader à gauche, dévaler le sentier à droite et atteindre le promontoire (en aplomb sur la carrière de calcaire et les restes d'un four à chaux). monter par le sentier à gauche et suivre la route à droite. Passer la barrière. Après 200m, dévaler par le sentier à droite, rester à flanc de coteau (très large point de vue sur la vallée de la Seine), puis remonter sur le plateau.
- 8 Suivre la route en face, dépasser le parc du **Pavillon Royal**. couper la D 346, tourner dans la rue à droite puis dans celle à gauche. Virer à droite, 2 fois à gauche, puis à droite. Après le château, s'engager sur le chemin à gauche, franchir le pont. Virer à droite, croiser la route et contourner l'étang en face par la droite. Entrer dans le bois, virer à droite, puis emprunter le sentier à gauche et le bord du bassin à droite.
- 2 Par l'itinéraire utilisé à l'aller, rejoindre la gare de Savigny-le-Temple-Nandy. 1



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".